

Rapport du maire – Année 2012

Afin de me conformer aux exigences de l'article 955 du Code Municipal du Québec, je vous présente mon rapport sur la situation financière de la Municipalité de Fassett.

La population pour l'an 2012 était de 436 citoyens (448 en 2011) - 2,68 % et le sommaire de notre rôle d'évaluation pour l'année nous indiquait une évaluation imposable de 34 931 100 \$ au 31 août (34 736 100 \$ en 2010) + 0,56 %. Il est à noter que de plus en plus de nouveaux arrivants achètent une propriété secondaire, ce qui fausse le nombre de citoyens selon les données du MAMROT plusieurs nouvelles constructions et rénovations ne sont pas encore incluses dans ce rôle.

L'année financière 2011 s'est terminée avec un surplus de 72 885 \$ incluant un montant de 60 000 \$ resté après l'application d'un montant de 62 000 \$ au financement des infrastructures du futur développement et pour l'année 2012, sur un budget de 617 094 \$, nous prévoyons équilibrer notre budget. Un montant d'environ 50 000 \$ a été utilisé des surplus accumulés pour effectuer des rénovations majeures à la bâtisse du bureau municipal et du centre communautaire qui a atteint l'âge de 60 ans cette année. En 2012 le salaire des élus se répartissait comme suit : 6 328,32 \$ de salaire pour le maire et 3 164,16 \$ d'allocation non-imposable pour un total de 9 492,48 \$. Pour chaque conseiller 2 109,44 \$ de salaire et 1 054,72 \$ d'allocation non-imposable pour un total de 3 164,16 \$. Tout cela selon l'application du règlement 1-90. De plus, le maire, comme membre du conseil des maires de la MRC Papineau, reçoit 4 450,44 \$ de salaire et 2 225,28 \$ d'allocation non-imposable pour un total de 6 675,72 \$.

Le terrain de jeux, le parc, la patinoire, la bibliothèque, le quai public et le centre communautaire, sous juridiction municipale, ont occasionné des déboursés d'environ 40 439 \$ pour l'année 2012.

Subventions et aides financières reçues :

- Subvention de 39 400 \$ accordée par le MTQ pour l'amélioration du réseau routier municipal, la réfection de la chaussée de plusieurs rues et des travaux d'excavations reliés à la voirie.
- En 2010, dans le cadre de la taxe d'accise sur l'essence, un montant de 428 493 \$ nous a été octroyé. Ce montant servira à rembourser le montant de 28 723 \$ qui représente le montant manquant dans la taxe d'accise précédente pour payer le projet d'agrandissement de nos réservoirs d'eau potable et qu'il reste à payer.
- Subvention du MAMROT au montant de 21 928 \$ pour la construction d'un nouveau plancher de danse et la réfection des toilettes des hommes au centre communautaire.
- Subvention d'un montant d'environ 8 000 \$ à recevoir de Recyc-Québec pour compensation des coûts de recyclage d'où l'importance de recycler au maximum.
- Subvention de 8 635 \$ accordée par le MTQ pour payer l'ajout et le remplacement des luminaires de la rue Principale.

Contributions financières accordées par la Municipalité en 2012 :

- Différents dons ont été faits à des organismes qui supportent les citoyens de notre communauté :
 - o Le Comité Action Loisirs de Fassett 1200 \$
 - o Banque Alimentaire de la Petite-Nation 100 \$
 - o Corporation des Loisirs de la Petite-Nation 50 \$
 - o Place aux Jeunes 67,65 \$
 - o Croix Rouge 150 \$
 - o Comité des pompiers 50 \$
- Utilisation gratuite de la salle communautaire pour les activités des organismes à but non lucratif.

Comme la Municipalité n'a pas de responsable des Loisirs et/ou de la Culture, c'est grâce aux différents organismes que la culture, les loisirs et l'activité physique existent. Merci à tous les bénévoles du Club d'âge d'or, Comité Action Loisirs de Fassett, Cercle des Fermières et Conseil de la Fabrique.

Réalisations importantes de l'année 2012 (Coûts avant taxes)

La Municipalité de Fassett, grâce à différentes subventions et en utilisant des montants de son surplus accumulé, a entrepris depuis quelques mois des travaux d'embellissement et d'amélioration de ses infrastructures.

Nouveau système de communication pour le système d'aqueduc

Installation de tours pour relier le bureau municipal, les réservoirs d'eau potable et la station de pompage. Programmation nouvelle pour le contrôle de l'aqueduc. Coût total de cette réalisation : 14 438 \$.

Achat d'un conteneur pour entreposer matériel informatique

Installation d'un conteneur dans la cour du garage pour entreposer le matériel informatique et électronique qui sera acheminé pour la récupération. Ceci nous permettra de ramasser ces équipements tout au long de l'année. Coût de cette réalisation : 3 550 \$ remboursé à 80 % par gouvernement.

Acquisition d'ordinateurs pour la bibliothèque

Remplacement de l'ordinateur pour la gestion de la bibliothèque. Remplacement des 7 ordinateurs de la salle des ordinateurs par des plus puissants. Coût total de 2 205 \$ subvention de 462 \$.

Aménagement d'un parc à l'Est de l'église

Installation d'une colonne Morris sur surface bétonnée. Installation de 3 bancs de parc. Installation d'une poubelle et d'une table à pique-nique sur le même terrain. Installation de l'électricité dans cette colonne Morris. Coût total de 9 693 \$ subventionnées pour 7 751 \$.

Réfection de la salle du Centre Communautaire

Installation d'un plancher flottant de danse pleine grandeur dans la grande salle Installation d'un plancher flottant sur le stage. Installation d'un comptoir pour le bar. Reconstruction de la toilette des hommes au sous-sol. Coût estimé de ces réalisations : 27 410 \$ subventionnées pour 21 927 \$.

Réaménagement du bureau municipal

Construction de nouveaux bureaux pour l'administration, bureau du maire, salle du conseil et espaces de rangement. Achat de mobilier pour les bureaux municipaux. Achat d'une filière anti-feu pour les documents. Coût total de ces réalisations 24 733 \$ payé à même le surplus.

Identification de l'entrée de Fassett

Installation de nouveaux panneaux d'identification de Fassett aux entrées Est et Ouest du village. Possiblement sur la Montée Fassett ou l'autoroute. Coût total estimé de ces réalisations : 2 000 \$.

Amélioration de l'éclairage de la rue Principale dans le périmètre urbain

Remplacement de 8 lumières de rue vieilles de 20 ans qui avaient des lampes de 75 w par des lampes de 100 w. Déplacement de 3 lumières mal situées et remplacement des lampes de 75 w par des lampes de 100 w. Installation de 4 nouvelles lumières de rue avec des lampes de 100 w. Le but de tout ceci est d'avoir un éclairage uniforme (1 lampe à chaque poteau) et non agressif. Coût total estimé de ces réalisations : 8 635 \$ subventionnés pour 8 635 \$.

La réalisation de tous ces travaux a pour objectif :

Améliorer l'apparence du village en le rendant plus accueillant pour les résidents et les passants, identifier clairement notre territoire et rendre les bureaux municipaux plus fonctionnels.

Autres faits divers

Les membres du conseil ont eu à participer à 12 réunions régulières et à plus de 7 réunions extraordinaires du conseil. Le maire et différents membres du conseil ont travaillé à maintes reprises dans des comités de travail, à plusieurs occasions. Le maire, de son côté, pour la MRC, a participé à 12 réunions du conseil des maires et à plus de 20 réunions de différents comités comme Sécurité incendie, Transport - Autoroute 50, golf et la commission d'aménagement. Je remercie personnellement tous les membres du conseil pour leur travail souvent ingrat et peu rémunéré.

Il ne faut pas oublier le travail exceptionnel effectué par nos employés municipaux. Que ce soit notre directrice générale ou notre commis qui vous accueillent de façon professionnelle ou nos 2 employés des travaux publics qui réussissent à faire un travail dont nous pouvons être fiers. Nos employés des travaux publics parviennent, à deux seulement, à faire à chaque semaine, la cueillette des ordures, du recyclage, des feuilles, du métal, des pneus et de la peinture. Ils voient aussi à la maintenance du réseau d'aqueduc et du système d'interception et traitement des eaux usées. Ils entretiennent les terrains et bâtiments municipaux. À deux, ils réussissent à accomplir un travail qui permet à notre municipalité d'être devenue une des plus propres de la région. Il faut en être fier et collaborer à maintenir ce mouvement d'embellissement de notre village.

Nos employés de bureau font aussi un travail remarquable car même si nous sommes une petite municipalité, les exigences du gouvernement du Québec sont les mêmes que pour une ville. Nous devons composer à l'interne pour éviter des coûts trop élevés pour nos citoyens.

Nos priorités pour les années à venir seront :

- Implantation d'une Politique Familiale pour favoriser l'organisation des loisirs pour les jeunes et moins jeunes.
- Continuation du travail d'embellissement des rues du village, identification des entrées de la municipalité et achat de l'ameublement urbain, etc
- Poursuite de l'aménagement de sentiers pédestres, piste cyclable, aire de repos et d'observation de la faune.
- Aggrandissement du quai municipal.
- Installation de génératrices au Centre Communautaire pour alimentation du centre d'hébergement.

Liste des règlements nouveaux, abrogés et amendés en 2012 :

2012-08	Règlement sur la stratégie Québécoise d'économie d'eau potable.
2012-09	Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Fassett
2012-10	Règlement relatif aux politiques de cueillette des ordures ménagères, des matières recyclables, des encombrants et de déchets autres que domestiques.

Liste des contrats accordés pour des divers travaux (Coûts avant taxes) :

Groupe Villeneuve	Balayage des rues au printemps. Le coût des travaux est de 1 015 \$.
Asphalte et Pavage RF	Réalisation des travaux de réparation du pavage des rues Kemp, Gendron, Lalonde, Racicot, Boucher. Nous avons aussi amélioré l'écoulement de l'eau sur ces rues. Le coût total des travaux est de 14 010 \$.
BB Construction	Réalisation des travaux de réfection des bureaux municipaux. Le coût total des travaux est estimé à 18 682 \$.
BB Construction	Réalisation des travaux de réfection de toilettes des hommes au Centre Communautaire. Le coût total des travaux est estimé à 13 450 \$.
Décoration Jutras	Réalisation des travaux d'installation d'un plancher flottant complet dans la salle communautaire. Le coût total des travaux a été de 10 616 \$.
Entreprises Éric Trépanier	Contrat de déneigement des rues et du trottoir de la municipalité. Montant du contrat payé est de 8 606 \$.

Dettes de la municipalité en date du 15 novembre 2011

Emprunt	Emprunt Initial		Solde au 2012-12-31			Date de Fin
	Date	Emprunt	Solde			
	Début		Global	Québec	Fassett	
Bouclage et amélioration	2002	160 476 \$	90 776 \$		90 776 \$	2022
Eaux usées - 1 Interception et traitement des eaux usées	2007-03-20	733 125 \$	493 300 \$	262 900 \$	230 400 \$	2032
Eaux usées - 2 Interception et traitement des eaux usées	2009-10-06	818 000 \$	646 600 \$	424 214 \$	222 386 \$	2031
Aqueduc - Forage et raccordement des puits	2006-09-26	483 900 \$	328 824 \$	72 200 \$	256 624 \$	2026
Infrastructures route 148 et rues Lafleur et Thomas	2012-07-30	1 330 100 \$	1 330 100 \$	741 500 \$	588 600 \$	2042
Camion incendie	2009-12-06	224 788 \$	200 400 \$		200 400 \$	2029
Total des emprunts		3 750 389 \$	3 090 000 \$	1 500 814 \$	1 589 186 \$	

Note : Vous devez comprendre que, sur la dette totale de 3 090 000 \$, 48,57 %, soit 1 500 814 \$ appartient au Gouvernement du Québec qui paie ses subventions sur 10 ans. La majeure partie de la dette de la municipalité est applicable à des infrastructures qui justifient des emprunts sur 25 ou 30 ans.

Signé ce 14 novembre 2012.

Michel Rioux, maire

Note : Ce rapport du maire se veut un résumé aussi précis que possible de la situation. Tout citoyen qui veut obtenir des explications ou des précisions sur ce rapport, peut en tout temps demander à me rencontrer et il me fera plaisir de tenter de répondre à toute question.